



À destination des Sénateurs de la Vienne

Poitiers, le 21 Janvier 2026

Objet : Projet de Loi de Finances 2026

Copie : Communes de la Vienne

Madame la sénatrice, Monsieur le sénateur,

Les conséquences des baisses du budget envisagé dans la copie sénatoriale du PLF 2026 sont dramatiques pour les usagers et usagers, pour lesquels le service public de proximité a déjà été considérablement affaibli comme le confirment les rapports de la défenseure des droits.

Ainsi, notre département, qui connaît déjà de nombreuses fermetures de classes devra probablement subir les conséquences de la suppression de 4000 postes d'enseignants en France. Cette année, l'Université de Poitiers est déficitaire car l'Etat ne compense pas les augmentations de charges, ce qui laisse malheureusement présager la fermeture de place pour de nouveaux étudiants. De même, la baisse de dotation à la Direction Générale des Finances Publiques, ne permettra pas s'assurer le fonctionnement normal des agences dans les zones rurales. La suppression de poste dans le ministère du Travail est inacceptable et incompréhensible, alors que la France connaît un record d'accident du travail et de maladie professionnelle, notamment en de décès liés au travail. Le budget de la culture est lui aussi malmené et aura des impacts sur tout le secteur, notamment pour les associations et artistes de notre département.

Plutôt que de supprimer des milliers d'emplois d'agents, fonctionnaires et contractuels, il faut en créer partout où c'est nécessaire et titulariser les contractuels pour répondre à l'évolution des besoins de la population, comme par exemple la prise en charge du grand âge (les hôpitaux qui ont perdu près de 45000 lits en 10 ans), l'éducation, la culture...

Maintenir ou accroître les budgets correspondants, équivaudrait à une petite part du total de 211 milliards d'euros annuels d'aides publiques attribués aux entreprises, sans ciblage, ni suivi, ni contrôle, ni contrepartie sociale ou environnementale. Les marges de manœuvres existent donc pour adopter un budget de progrès social et environnemental permettant de renforcer nos services publics.

Nous avons pendant de nombreux mois été surpris par le côté anti-républicain de l'ancien président du groupe « les républicains » au sénat, Monsieur Retailleau, pour qui l'état de droit, dont la séparation des pouvoirs, peut être bafoué. Or c'est la seule garantie d'une vie démocratique et républicaine saine qui est à l'opposé d'une démocratie autoritaire sans contrôle à la manière des Etats-Unis que construit Donald Trump.

Une nouvelle attaque dogmatique se déroule en ce moment avec la remise en cause du 1^{er} Mai, seul jour férié obligatoirement chômé et payé en France. 100 ans d'Histoire sociale prêt à être rayé d'un trait de plume de la part d'un clan politique qui continue de favoriser les grandes entreprises au

détriment des salariés et des petits commerçants qui serait alors soumis directement aux poids des grands groupes. Nous vous alertons aussi de la remise en cause du droit de grève, déjà ébranlé par le président de la république multi-condamné Nicolas Sarkozy, mais qui subit à nouveau les assauts du libéralisme le plus abjecte. Enfin, la remise en cause des CESER (Comité Economique Social et Environnemental Régional) est une attaque envers la démocratie locale qui se doit d'avoir un espace permettant le débat républicain contradictoire, rouage de l'état de droit.

Nous ne comprenons pas, alors que notre situation économique et sociale est précaire dans le département de la Vienne, que le chômage progresse, que les salaires stagnent, que les services publics se dégradent, nous ne comprenons pas que votre camp politique continue d'appliquer encore et encore la baisse des moyens, alors que les acteurs locaux, vos électeurs, demandent une augmentation des budgets pour répondre aux besoins de la population.

Combien de conseiller municipaux ont voté pour les dernières élections sénatoriales et se retrouvent maintenant à devoir gérer des budgets intenable pour leur communes ? Combien de citoyens qui ont cru les promesses de la droite républicaine se retrouvent à vouloir voter pour l'extrême droite tant les désillusions et la précarité augmentent ?

Cette année 2026 commence sous les pires auspices, entre conflits internationaux et tensions économiques et sociales dans tous les secteurs de métiers, il est grand temps de remettre l'intérêt collectif au centre des décisions. Ainsi, même si vous n'êtes pas directement concernés par les élections sénatoriales qui auront lieu en Septembre 2026, nous espérons que vous pourrez mettre à profit les trois années qui viennent pour construire les réponses politiques aux revendications des habitants de notre territoire.

Cordialement,

Julien Hémon
Secrétaire Général
UD CGT 86

